

LA TRANSFORMATION INFINITIVE

Öğr. Gör. Dr. Kerime Yılmaz
Gazi Üniversitesi
Eğitim Fakültesi
Farsız Dili ve Eğitimi Bölümü

ÖZET

Fransızcada ismin halleri (déclinaison) olmadığından, bu boşluğu dolduracak yapılardan biri yan cümlelerin (subordonnée) mastarsı dönüşümüdür (transformation infinitive). Makalemizde bu dönüşümün koşullarını, zorunlu ya da isteğe bağlı durumlarını, çeşitlerini irdelemeye çalıştık. Yazarın yan cümle yapısı konusunda biçimine bağlı olarak geniş bir yelpazede birçok seçeneği olduğu sonucuna vardık.

ABSTRACT

Since there is not the "déclinaison" in French grammatically, the "transformation infinitive" of the clause is used to compensate for the non-existence. In this article, we aim to determine the conditions, types, and the compulsory or willing existence of this transfer. We have concluded that the writer has a wide range of choices and selections for the clause structure depending on his/her style

Introduction

Les recherches de J.-C. Corbeil en vue de préciser le concept de structure fondamentale du français, en se basant sur « l'observation d'arrangements réalisés en discours », ont montré que « la structure la plus fréquente est Sujet-Verbe-Objet, (...) (31.56 % des phrases), suivie de Sujet Verbe Attribut (18.55 %) et de Sujet-Verbe (17.79 %) » (*Les structures syntaxiques du français moderne*, CORBEIL, Jean-Claude, Kincksieck, Paris, 1968 p. 17). Il est clair que le sujet vient en tête, suivi soit d'un verbe et d'un attribut soit d'un verbe et de son complément, soit seulement d'un verbe. Cela souligne l'importance de la place du mot dans la construction syntaxique de la phrase française. Donc dans la phrase :

-La mère a grondé l'enfant.

seule la place du mot « la mère » désigne son rôle de sujet et celui de « l'enfant » son rôle de complément.

En changeant leur place, on obtient :

L'enfant a grondé sa mère.

Ce qui entraîne un changement total de sens.

Tandis que, dans les langues à déclinaison, les désinences expriment la fonction du terme. Tel est le cas pour le turc. Ainsi dans la phrase :

Anne çocuğu azarladı.

En changeant la place des deux noms on obtient :

Çocuğu anne azarladı,

qui a exactement le même sens avec la mise en

valeur du complément « çocuk ». C'est la désinence qui marque la valeur de complément du mot « çocuk ». Ainsi la désinence contribue à la souplesse de la construction syntaxique dans les langues à déclinaison.

Tandis qu'en français, faute de désinence lexicale, c'est la place du mot qui lui accorde sa valeur syntaxique et sémantique, dans une phrase normale. Mais la mise en relief ajoute de nouvelles nuances grâce à un nouvel ordre de termes.

Ex : C'est l'enfant que la mère a grondé.

En conséquence, la phrase française peut subir différentes transformations pour créer des nuances sémantiques et stylistiques, et la transformation infinitive en est une. La transformation infinitive est la réduction à l'infinitif d'une proposition subordonnée (complétive ou circonstancielle) sans qu'il y ait une modification de sens. Elle consiste à effacer le sujet du verbe dans la subordonnée, remplacer la forme conjuguée du verbe par l'infinitif et souvent ajouter une préposition. Cette transformation tient une grande place dans la langue française et est soumise à des

règles particulières que nous énoncerons plus bas.

I) Conditions pour la transformation infinitive

a) Lorsque le verbe de la principale et celui de la subordonnée ont le même sujet la transformation de l'infinitif est (presque) obligatoire.

Ex : *Alain veut que son fils aille à*

Paris : (transformation impossible)

Alain veut qu'il aille à Paris.

Dans ce dernier cas, puisque le sujet est identique, la transformation s'impose

Alain veut aller à Paris

b) Les verbes de modalités comme "falloir" admettent l'infinitif, (laissé au choix de l'écrivain)

Ex: *Il faut travailler, ou
Il faut qu'on travaille.*

c) L'infinitif est possible mais non obligatoire quand les sujets des deux propositions sont identiques, après les verbes déclaratifs, de croyance, d'opinion comme affirmer, avouer, compter, croire, déclarer, espérer, (s)'imaginer, nier, oublier, penser, prétendre, raconter, reconnaître, se rappeler, jurer, parier, prétexter, promettre.

Ex: *J'avoue que j'ai oublié de fermer la porte à clé.*

J'avoue avoir oublié de fermer la porte à clé.

d) La transformation est préférable quand le verbe de la principale est un déclaratif ayant la signification « dire » comme ; crier, dire, ordonner, prescrire, proposer, rappeler, répéter,

suggérer, téléphoner, etc. et le sujet de la subordonnée est le COI de la principale.

Ex : *Nous vous demandons que vous vous taisiez* est moins fréquent que

Nous vous demandons de vous taire.

Ou encore ;

Je lui suggère qu'il termine son travail.

est moins élégant que

Je lui suggère de terminer son travail.

Certains verbes de la liste citée plus haut peuvent entrer dans la catégorie des verbes factitifs. Dans ce cas, la transformation infinitive est aussi préférable.

Ex : *Le médecin prescrit que le patient prenne tel médicament.*

Cette complétive, bien qu'elle soie d'usage courant, gagne en élégance sous la forme infinitive suivante :

Le médecin prescrit au patient de prendre tel médicament.

e) La transformation infinitive est possible en cas de différence de sujet, soit dans la proposition relative, soit dans la proposition complétive:

L'enseignant entend que ses élèves chantent,

peut se transformer en :

L'enseignant entend chanter ses élèves,

(Ou encore ;

L'enseignant les entend chanter.)

Il est évident que l'infinitif ne se conjugue pas et ne peut en conséquence avoir un sujet réel. Toutefois en sa qualité de verbe, il exprime une action et le « présumé » sujet de l'infinitif n'est autre que l'auteur de cette action. Les linguistes ont montré que la proposition infinitive a passé de la langue latine au français. Comme le latin est une langue à désinence, le sujet de l'infinitif se distingue nettement du sujet de la principale. Ce dernier se met au cas nominatif, tandis que le sujet de l'infinitif prend la désinence de l'accusatif.

Ex : *Credo Deum esse sanctum*

Littéralement : (Je) crois Dieu être saint. Aucune confusion n'est possible grâce à la désinence de l'accusatif.

Lorsque les désinences ont disparu du français, on a vu apparaître, dans l'ancien français, un grand nombre de propositions complétives, là où le latin préférait l'usage de l'infinitive.

II) Modalités de la transformation infinitive :

a) Après les verbes avoir, commencer, inviter, arriver, aider, préparer, renoncer, tarder, pousser, réussir, apprendre, tenir, trouver, monter, travailler, veiller, tarder, chercher, condamner, continuer, contribuer, convier, déterminer, arriver, atteindre, s'abaisser, s'adonner, s'amuser, s'appliquer, s'arrêter, etc. d'habitude l'infinitif est précédé de la préposition « à », même s'il ne s'agit pas d'une véritable transformation.

Ex : *Je renonce à voir*
Je renonce à partir

Tandis que les verbes accepter, accuser, achever, arrêter, avertir, blâmer, brûler, cesser, charger, choisir, commander, conseiller, dispenser, douter, écarter, empêcher, envisager, éviter, s'indigner, s'étonner, etc. appellent d'habitude l'infinitif précédé de la préposition « de ».

Ex : *On nous empêche d'entrer.*

Elle lui conseille de venir à

l'heure.

b) Infinitif accolé ;

Si, dans la principale, il y a un verbe de mouvement (sortir, entrer, etc.), de volonté ou d'intention (aimer mieux, désirer, entendre, préférer, souhaiter, vouloir, présumer, oser, supposer, reconnaître, estimer, daigner, confesser, assurer, croire, compter, etc.) ou certains verbes de sentiment (comme adorer, désirer, aimer, détester, haïr, etc.) alors la proposition infinitive se construit sans préposition.

Ex : *Qu'est-ce que vous venez*

faire?

Elle adore chanter. Il déteste

travailler.

Je regarde les enfants jouer au

ballon

Précisons qu'avec les verbes de mouvement, l'emploi de la préposition « pour » est facultatif. Ainsi, on peut dire :

Je suis sortie pour prendre de

l'air,

ou bien

Je suis sortie prendre de l'air

III) L'auteur de l'action de l'infinitif :

a) Sujet de la principale ;

L'infinitif a un sujet logique indispensable pour la compréhension de l'énoncé. Ce sujet est parfois le même que celui du verbe introducteur ;

Il souhaite voyager à Paris.

Il souhaite qu'il voyage à Paris.

Il est parfois différent de celui de la principale. Trois cas peuvent alors se présenter :

b) COD de la principale :

J'emmène le voisin chercher sa fille.

J'emmène le voisin pour qu'il cherche sa fille.

Lorsqu'on n'a pas le même sujet, le complément de la principale peut être sujet de l'infinitif.

Ex.: *L'enseignant entend ses élèves chanter.*

En pronominalisant le complément d'objet direct, on a ;

L'enseignant les entend chanter.

c) COI de la principale :
De même, observons l'énoncé ;

J'ai donné à l'ouvrier une échelle pour qu'il atteigne le plafond.

L'auteur de l'action "atteindre" c'est "l'homme" dont la fonction dans la principale est le complément d'objet indirect du verbe de la principale « donner ». Ce COI est le "sujet" de l'infinitif. L'énoncé peut se transformer en :

J'ai donné à l'ouvrier une échelle pour atteindre le plafond.

Dans ce cas l'auteur de l'action de l'infinitif n'est ni le sujet du verbe de la principale, ni son complément direct. C'est assurément un complément indirect.

Il dit à son fils qu'il aille à Paris, devient plus élégant avec l'infinitif :

Il dit à son fils d'aller à Paris.

On constate que l'auteur de l'action de l'infinitif n'est autre que le complément d'objet indirect du verbe de la principale.

d) Circonstanciel de la principale ;

La subordonnée est généralement complétive, mais elle peut être aussi circonstancielle. Dans ce cas des prépositions comme sans, avant, après, de façon à, par, etc. peuvent aussi introduire un infinitif complément.

Ex : *Jean est parti sans qu'il prévienne*

Jean est parti sans prévenir (manière).

Elle a essuyé ses chaussures avant qu'elle les mette.

Elle a essuyé ses chaussures avant de les mettre, (temps).

Le chanteur a tout fait pour qu'il plaise à son public.

Le chanteur a tout fait pour plaire à son public. (But).

e) Déterminant possessif ; Observons les énoncés suivants :

J'ai fini mon travail, peut se transformer en ;

J'ai fini de travailler.

« Finir » et « travailler » sont deux actions qui ont le même auteur. Si « mon » était « ton » ;

J'ai fini ton travail.

La transformation serait impossible. (Il y a parallélisme)

Elle peut venir

pourrait se transformer en sa valeur nominale :

Sa venue est possible.

Alors le pronom « elle » se transforme en déterminant possessif. « Venir » prend sa valeur nominale et « peut » devient « c'est possible ».

IV) Transformation Infinitive ou Nominale ;

Dans plusieurs cas il existe une relation de substitution entre le complément nominal et

l'infinitif. Tantôt il y a parallélisme comme dans ;

Il se met au travail.
Il se met à travailler

Tantôt l'infinitif est introduit différemment ;

Commencer un travail.
Commencer à travailler

Ou bien ;

J'ai fini mon travail.
J'ai fini de travailler.

Il y a aussi des cas où aucun complément nominal ne correspond à l'infinitif ;

Elle peut venir

V) Conclusion

De ce qui précède, on constate que l'écrivain possède toute latitude pour choisir entre la subordonnée complétive ou circonstancielle, d'une part, l'infinitif ou sa valeur nominale d'autre part. La plupart des linguistes estiment que l'usage de l'infinitif ou du subjonctif est plus élégant que l'usage des subordonnées. Quoi qu'il en soit la fréquence de tel ou tel emploi

BIBLIOGRAPHIE

- Les structures syntaxiques du français moderne, Corbeil, Jean-Claude, KĪNCKŚĪECK, Paris, 1968
- Les constructions fondamentales du français, Pierre Le Goffic, Nicole Combe McBride, Hachette, 1975
- La Sémantique, Pierre Guiraud, Que sais-je ? Presses Universitaires de France (PUF) ,1955
- Linguistique et Enseignement du Français, Jean Peytard-Emile Genouvrier, Larousse Paris 1970
- Le Bon Usage, André Goosse, Duculot, 13^e édition, 2001
- Les Constructions Fondamentales du Français, Pierre Le Goffic-Nicole Combe McBride, Hachette, 1975
- Grammaire structurale du français (la phrase et les transformations), Jean Dubois, Larousse, Paris,1969